

Nos 67-68

# L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

---

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

LA  
QUESTION SOCIALE

ET NOS

Devoirs de catholiques

III



MONTREAL

SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1075, RUE RACHEL

1917

TOUS DROITS RÉSERVÉS

HN

31

E321

v. 6 7-68

1917

## CHAPITRE VI

### La préparation à l'action sociale catholique

UN soir de mai dans une cour de collège. C'est l'heure de la réunion du cercle d'études. Le directeur a permis aux philosophes de rester dehors. Cinq amis devisent de choses sérieuses. Le mouvement mutualiste fait d'abord les frais de la conversation, puis il cède le pas au grave problème de la confessionnalité dans les associations professionnelles.

Et de fil en aiguille, on en vient à discuter l'importance de la question sociale, l'opportunité pour un jeune homme de s'occuper activement de sa solution.

Le débat est animé. Des cinq amis, deux n'ont pas craint de se prononcer pour la doctrine commode du laisser faire. Ils entendent fermer aux importuns les portes de leur maison, et savourer en paix les douces joies d'une vie tranquille. Mais le plus âgé du groupe, celui que ses compagnons ont tout à l'heure élu, à l'unanimité, président de leur réunion, s'est soudain arrêté dans sa marche.

Adossé au tronc d'un tilleul, les yeux fixés sur les deux partisans du *farniente*, il leur jette ces mots qui crépitent, comme une fusillade, dans le silence impressionnant du soir :

«Êtes-vous des catholiques ?

«Êtes-vous des catholiques, c'est-à-dire des hommes que le monde hait, que l'enfer persécute, mais qui se jurent à eux-mêmes tous les jours de faire face à leurs ennemis, de livrer la bataille de la vérité contre l'erreur, de faire

rayonner dans leur conduite toutes les vertus de l'Évangile, tout l'idéal divin ?

«Êtes-vous des catholiques, c'est-à-dire des hommes qui pensent, qui agissent, qui veulent, aujourd'hui comme hier et comme demain, et qui, poursuivant leur tâche avec une inlassable constance, ne peuvent manquer, un jour ou l'autre, d'atteindre leur but ?

«Les catholiques ont-ils le droit de s'amuser, de vivre leur vie à leur guise, de s'abandonner à la fantaisie et au caprice quand leur foi est menacée, quand leur Église est persécutée ?...»

Et d'une voix de plus en plus vibrante, le jeune apôtre stigmatise la légèreté et l'insouciance de la masse des croyants. Le coup a porté juste. Des larmes perlent aux yeux de ses amis. Une vive émotion étreint leurs âmes. Dans leurs esprits un voile s'est déchiré. La rare beauté de l'idéal auquel se voue le catholique social leur apparaît dans sa rayonnante splendeur. Ardemment, de toute l'énergie de leur jeunesse, ils s'y rallient.

Mais la chair est faible. Cet enthousiasme d'un soir de collège ne se refroidira-t-il pas au contact de la vie réelle, de ses luttes, de ses tentations ?

Un seul moyen leur apparaît de le conserver et de l'accroître: l'union. Pourquoi ne vivraient-ils pas demain, dans la grande ville où ils poursuivront leurs études, tous les cinq, les uns à côté des autres, formant une petite association de joyeux camarades ? Oh ! quelle heureuse existence ce serait !

«Nous nous occuperions d'améliorer le sort des travailleurs.

— Nous prendrions contact avec eux dans les restaurants modestes, dans les cercles d'études, dans les réunions publiques !

- S'il le faut, on fonderait une revue...
- On publierait des tracts!
- Des adresses au peuple!
- On serait très gai!
- Très jeune!
- Très brave!
- On s'aimerait plus que jamais!
- On aimerait Dieu et l'Église plus que tout!»

Le plan proposé est adopté. Grâce à lui, les rêves de ces jeunes apôtres ne s'éteindront pas au premier vent de la vie.

Cette scène, il est vrai, n'est qu'une fiction, <sup>1</sup> mais une fiction dont les linéaments appartiennent à la vie réelle. Ces élans passionnés vers un idéal chevaleresque, cette détermination de vivre une existence pleinement catholique et hardiment militante, cette tendance à s'associer pour lutter, se rencontrent maintenant dans bon nombre de nos collèges.

Les jeunes gens dont l'abbé Groulx a raconté l'histoire <sup>2</sup> ne sont-ils pas les frères des héros de Jean Vézère? Regardons-les, en cet après-midi de fin septembre 1902, dans l'allée de la vieille cour collégiale, la figure animée et le cœur vibrant, jeter les bases de leur *action catholique*. Écoutons, un peu plus loin, l'entretien décisif où un *actionnaire* révèle à l'ami, qu'il a préparé depuis plusieurs mois à cette confidence, l'existence de son Association. On ne peut rêver âmes plus pures, plus généreuses, plus ardentes.

Un vent de renouveau souffle en effet sur nos collèges. «La pensée d'une grande tâche à remplir dès les années d'adolescence, écrit l'auteur d'une *Croisade d'adolescents*, l'ambition haute de coordonner toutes ses actions et toute son influence vers l'élévation de l'idéal écolier, la cons-

---

1. Nous l'avons tirée d'un chapitre du *Journal d'un Potache* de Jean Vézère.

2. Abbé Lionel Groulx. *Une Croisade d'adolescents*.

science de ses responsabilités actuelles conçue dans un amour surnaturel de l'âme de ses camarades, avec la préoccupation de faire, d'une vie ainsi vécue, l'apprentissage de l'apostolat social, c'étaient là, et ceux de ma génération s'en souviennent, des idées et des projets inconnus, ou à peu près, des collégiens d'il y a douze ans.» <sup>1</sup>

Ceux d'aujourd'hui les connaissent. Plusieurs même ont été irrésistiblement séduits par leurs charmes austères. Ils y ont accordé leurs aspirations. A l'égoïste désir de faire leur trouée dans le monde et d'escalader quelque sommet de gloire ou de fortune, ambition de leurs aînés, ils ont préféré l'idéal d'une vie de lutte et de dévouement. Et déjà, de cet esprit nouveau, la race recueille les fruits précieux. Notre jeunesse catholique compte dans ses rangs des apôtres sociaux, dont la conduite et les œuvres sont vraiment admirables.

Il ne faut pas que leur espèce disparaisse. Il faut, au contraire, que ses représentants augmentent. A ceux qui forment la jeunesse de nous en donner une riche moisson.

La tâche est longue et délicate. Elle devrait être commencée au foyer familial. «Sans phrases, disait à la *Semaine sociale* de Bordeaux, l'abbé Thellier de Poncheville, rien que par ses regards, ses gestes, ses exemples, ses paroles de mère, la femme sème à pleines mains, en cette terre neuve, le germe des vertus qui s'épanouiront un jour en aspirations et même en convictions sociales. Par la culture des sentiments et des énergies qui font grandir la bonté, elle prépare l'éclosion d'idées correspondantes. Car l'intelligence de l'homme se façonnera un jour d'après les dispositions du cœur de l'enfant.

...«N'est-ce pas la mission de sa mère, sa première éducatrice, de vivifier de l'esprit du Christ l'air qu'il respire,

---

1. Ibid., p. 3.

de développer aux leçons de l'Évangile le sens de la fraternité, d'arracher la racine empoisonnée d'égoïsme qui gâtera les fleurs et les fruits de l'arbre en pleine sève ? En le faisant tressaillir au récit des souffrances et des dévouements de son prochain, elle provoque en lui des élans de pitié qui ne demeurent pas une simple émotion passagère, sans retentissement dans sa conduite, sans prolongement dans son avenir, mais dont elle fait ce sentiment profond qui se mue en force de sacrifice et se traduit en actes de bonté. Par des efforts gradués, elle l'aide à sortir de son affreux petit moi, à se dépouiller du vieil homme déjà si tenace dans un bébé de trois ans, à se désoccuper de lui-même, pour se soucier des autres. Et à sa prière, pour lui faire plaisir, pour faire comme elle, ou de son mouvement propre qui parfois n'attendait qu'un geste, il partage un gâteau avec sa sœur, ses jeux avec ses frères, il rend service à un malade, il donne un sou à un pauvre, il se montre pour tous délicat, empressé, dévoué. Il se prive pour les autres. Il s'exerce à être bon.» <sup>1</sup>

Dans une lettre à M. Snead-Cox, auteur de la vie de son frère, le P. Bernard Vaughan, S. J., esquisse en quelques traits l'éducation admirable reçue au foyer paternel. Tous étaient initiés, dès leur enfance, au devoir de la charité. Leur père voulait que leurs aumônes ne fussent pas de vieux jouets, mais des objets qui leur tenaient au cœur. Il aimait à les voir accompagner leur mère dans ses visites aux pauvres. Comme des amis laissaient entendre un jour à cette vaillante chrétienne que ses enfants couraient quelque danger à la suivre dans de misérables demeures, elle leur répondit : «Ce serait payer peu cher l'exercice de cette vertu divine que de l'acheter par quelque

---

1. *Semaine sociale*, Bordeaux, p. 357. Il faudrait citer la conférence en entier. Un tiré à part en a été fait. Nous en conseillons vivement la lecture.

maladie; au reste Dieu saura bien veiller sur mes enfants, même si mon amour pour eux venait à se tromper.» <sup>1</sup>

Elle devait avoir de tels parents, cette fillette de trois ans qui répondait à un abbé s'enquérant du sort d'une gentille poupée qu'elle aimait bien et dont il constatait la disparition: «Je l'ai donnée pour les petits pauvres!» <sup>2</sup>

Des faits non moins édifiants se rencontrent dans nos familles canadiennes. Nous connaissons des mères qui, par leurs paroles et leurs exemples, ont habitué leurs enfants, encore jeunes, à voir dans les pauvres Notre-Seigneur lui-même, à les visiter et à les secourir. L'une d'elles, protectrice d'une famille d'Italiens que rongait la misère, voulut porter sur les fonts baptismaux leur enfant nouveau-né. Elle se fit accompagner d'un de ses fils âgé de douze ans, et comme celui-ci s'étonnait d'être investi d'un pareil fardeau, elle lui dit ces belles paroles: «C'est pour t'apprendre que tu ne dois pas vivre pour toi seul!»

De telles mères cependant sont le petit nombre. La plupart des enfants qui entrent au collège ou sont déjà égoïstes, ou du moins ne soupçonnent pas la portée de l'éducation qu'ils vont recevoir. Leur dire qu'elle s'étend plus loin que leur profit personnel, qu'elle va leur créer d'impérieux devoirs, les étonnerait beaucoup.

Pour en être plus lourde, la tâche qui incombe alors à l'éducateur n'est pas cependant au-dessus des forces humaines.

Vider ces jeunes âmes de leurs mesquines ambitions, y faire naître la conscience sociale: voilà, il nous semble, le premier travail qui s'impose. Il ne requiert ni enseignement particulier, ni professeur spécial. Chaque maître, quelle que soit son attribution et sans y rien changer, peut en être l'artisan. Le surveillant qui conduit ses élèves à

---

1. Snead-Cox, *Life of Cardinal Vaughan*, I, p. 27.

2. *Semaine sociale*, Rouen, p. 407.

travers les rues de la ville, ou le professeur d'éléments latins, en train d'expliquer le *De Viris illustribus*, sont à même d'y coopérer aussi efficacement que le directeur de la congrégation ou le professeur de philosophie. Il suffit ordinairement de le vouloir.

L'enfant reçoit mieux les observations en récréation qu'en classe. Elles sont plus directes, plus discrètes, plus spontanées. On lui apprend à se sacrifier dans les jeux, on lui donne un poste de confiance dans les promenades, on attire son attention sur tel et tel détail par où la vie se manifeste sous ses vraies couleurs. C'est au retour d'une visite de fours à chaux, pendant laquelle les ouvriers s'étaient plaints devant les enfants de la médiocrité de leurs salaires, que l'idée syndicale fut un jour déposée, par un prêtre, dans des âmes de douze ans.<sup>1</sup>

Ne serait-il pas facile, par ailleurs, de montrer au cours d'une prélection combien pâlissent, à côté des vrais chrétiens, ces personnages illustres de l'antiquité dont l'esprit brillait de rares talents, mais dont le cœur était fermé aux sentiments les plus généreux ? Que de passages, comme celui du *De Exerciitiis* où Cicéron traite les artisans de gens misérables, comme ces odes où Horace célèbre les joies d'une existence égoïste et sensuelle, appellent naturellement des remarques fécondes. Et puisque la jeunesse se passionne pour les héros pourquoi, sur les trônes d'où nous venons de chasser les idoles du paganisme, ne pas installer aussitôt les apôtres de la charité, depuis Vincent de Paul jusqu'à ces hommes de tout âge et de toute classe qui, de nos jours, continuent sous son égide à secourir l'humanité souffrante ? pourquoi, à ces jeunes âmes vibrantes que n'a pas encore asséchées l'âpre lutte pour la vie ne pas faire admirer, en marge d'un fait d'armes

---

1. Beaupin. *L'Éducation sociale et les cercles d'études*, p. 90.

grec ou romain, les gestes trop relégués dans l'ombre d'autres soldats, ceux du catholicisme social: Léon XIII, Ketteler, de Mun, Harmel, et tous ces preux enrôlés dans la *Jeunesse catholique*.

Plus encore que l'explication des auteurs, le cours d'histoire sera pour cette œuvre d'éducation un auxiliaire précieux. Il se prête merveilleusement à la formation du sens social. L'esclavage chez les Romains, la fraternité des chrétiens aux premiers siècles de l'Église, les corporations du moyen âge, la tendance individualiste de la Révolution, la réaction puissante de notre époque: autant de sujets où le grand problème des relations entre les différentes classes de la société se dresse au premier plan et capte l'attention. <sup>1</sup>

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue toutes les questions d'où un professeur attentif peut faire jaillir l'étincelle qui allumera au cœur de l'élève la flamme du dévouement. Le point difficile est de savoir en user avec discernement, se garder à la fois d'un zèle excessif et d'une timidité trop grande. Qui aurait sans cesse à la bouche les mots de question sociale, d'études sociales, d'œuvres sociales, ne tarderait pas à ennuyer profondément ses élèves. Sacrifions le mot aussi souvent

---

1. «En expliquant, par exemple, écrit le P. Rutten, ce qu'étaient les corporations anciennes et ce que fut la Révolution française qui les supprima, l'instituteur montrera que la société chrétienne du moyen âge ne savait pas construire seulement des cathédrales et des maisons de métiers dont la beauté ne fut plus surpassée, mais qu'elle avait trouvé en même temps le moyen d'assurer aux artisans l'aisance dans le présent et la sécurité pour l'avenir. Il leur dira pourquoi nos ancêtres trouvaient aussi naturel de faire partie de la société professionnelle que d'appartenir à la société temporelle qu'est l'État et à la société spirituelle qu'est l'Église. Il dira enfin que les groupements actuels d'ouvriers, d'agriculteurs et d'artisans ne sont qu'une adaptation aux besoins actuels de l'ancien régime corporatif, puisqu'aussi bien maintenant qu'il y a cinq ou six siècles, il importe dans l'intérêt de toutes les classes de la société, de mettre un frein au régime de la concurrence excessive, et aux abus de l'agiotage et de l'usure.» *Petit Manuel*, p. 34.

qu'il est nécessaire, mais, sous mille formes différentes, semons et cultivons l'idée. Elle lèvera infailliblement.

A cette première influence, nécessaire durant tout le cours d'études, doit s'en ajouter bientôt une deuxième, dirigée vers le même but. C'est la lecture. Il y a lire et lire. Beaucoup d'élèves dévorent chaque année quantité de livres qui n'en sont pas, pour cela, plus au courant de leurs devoirs sociaux. Parfois même ils n'ont réussi qu'à développer en eux une sentimentalité morbide, ennemie de toute action virile. La lecture que nous préconisons ici, c'est la lecture sociale.

Le mot effraie peut-être. Entendu dans un sens large mais vrai, il signifie un exercice intellectuel, instructif et attrayant, même pour de jeunes intelligences. Je sais un collège où l'on a établi, sous forme de lecture, une chaire d'histoire sociale. On ne devinerait jamais dans quelle classe... En plein réfectoire! Oh! l'initiative ne s'est pas produite si simplement que cela, du jour au lendemain. Il a fallu préparer le terrain, avancer graduellement. L'auditoire a d'abord été gagné par quelques récits passionnants. Bien amorcé, on lui proposa... un roman. La proposition n'était pas pour déplaire, elle fut acceptée d'emblée, et la lecture du *Blé qui lève* commença. La trame du roman de Bazin se compose de faits très vivants. On la rendit plus réelle encore, plus vécue, en l'interrompant de temps en temps, pour glisser entre deux épisodes où ils s'adaptaient à merveille, quelques articles de journal bien enlevés, ici sur les grèves, là sur les organisations de travail, ailleurs sur l'apostolat des classes ouvrières, etc. La lecture dura un bon mois. Elle passionna presque toute la première division. Les conversations la prolongeaient du réfectoire en récréation. On commentait, on discutait, on formait des plans pour l'avenir. Au milieu de cette belle effervescence éclata, comme naturellement, le projet de faire

des lectures sociales suivies, pendant les repas. N'était-il pas nécessaire à un jeune homme qui ne voulait point passer pour un ignorant, à son entrée dans le monde, de connaître son temps, son siècle et l'esprit qui l'anime ? Un programme aux titres alléchants fut affiché. La plupart des études à lire étaient signées d'auteurs célèbres : le comte Albert de Mun et Étienne Lamy de l'Académie française, Henri Joly de l'Institut, Paul Leroy-Beaulieu de l'Académie des sciences morales et politiques. Qui aurait reculé devant un pareil régal ? Le projet l'emporta sans difficulté. Et personne dans la suite ne le regretta.

Ne pourrait-on pas procéder ainsi pour des lectures individuelles ? Les œuvres de pure fiction — récits, nouvelles, romans même — à portée sociale ne sont pas rares de nos jours. Il en est qui peuvent être mises entre toutes les mains : la *Grande Amie* de Pierre l'Ermite, les *Récits* et la *Meuse* de Beller, *Vers les Humbles* de Rigaud, etc., etc. Pourquoi ne pas s'en servir pour éveiller dans les jeunes intelligences l'intérêt des problèmes sociaux ? Ces livres remplaceraient avantageusement, semble-t-il, dans certaines de nos bibliothèques collégiales, sur les rayons réservés aux œuvres d'imagination, tels volumes aux aventures extravagantes ou telles historiettes à l'eau de rose dont l'esprit ne peut tirer aucun profit.

Quelques-uns de ces ouvrages lus, plusieurs élèves des hautes classes se sentiront attirés vers les véritables études sociales. Peu importe que leur nombre ne soit pas très considérable. On s'exagère d'ailleurs, je crois, la répugnance des jeunes gens à aborder ces études. Qu'on me permette ici un souvenir personnel. J'eus en Belles-Lettres un élève qui, après une première lecture, s'enthousiasma des conférences de Brunetière. Il en perdit, non le boire et le manger, mais... le goût des thèmes grecs et des narrations latines ! Il y avait excès. J'essayai de le ramener

tranquillement dans un juste milieu, tout en me gardant bien d'enrayer la tendance qui se manifestait en lui. Aujourd'hui il joue déjà, quoique jeune encore, un rôle bien-faisant sur la scène publique. Les discours de l'éminent critique ont certainement contribué à développer en lui le sens social.

Les œuvres oratoires du comte de Mun produiront le même effet. Quel jeune homme estimerait ces pages froides ou insipides ? Sous une forme harmonieuse et pure brille la flamme du plus noble dévouement à la patrie et à l'Église. On ne pourrait trouver de meilleur initiation aux grands problèmes du jour. *L'Action populaire* offre, de son côté, une riche collection de livres, de brochures et de revues où les goûts les plus divers seront satisfaits.

Et les compte rendus des *Semaines sociales* ? Et les œuvres de Goyau, de Turmann, de Martin St-Léon ? Et les *Questions actuelles* et les *Annales de la Jeunesse catholique française* et l'*École Sociale Populaire* et le *Semeur* ? Je m'arrête. Ne suis-je pas en train de dresser un catalogue ? Les bons matériaux, comme on le voit, ne manquent pas. Qui voudrait orienter la jeunesse vers ces horizons lui ferait découvrir de vastes champs d'étude et d'action, baignés des lumières de la foi et riches déjà de moissons jaunissantes.

Ainsi préparées, ameublies par les industries quotidiennes de leurs maîtres et quelques lectures choisies, les intelligences seront en état de recevoir, en philosophie, un enseignement spécial. Trop de théories, à l'heure actuelle, courent les chemins, trop d'initiatives, quelques-unes très osées, surgissent autour du problème social, pour qu'il ne soit pas d'une urgente nécessité de jeter, dans les âmes des jeunes gens qu'attire l'action, les principes catholiques qui doivent les diriger. M. Georges Goyau félicite les Frères des Écoles Chrétiennes d'avoir introduit dans

leur *Cours de philosophie* des chapitres d'économie politique basés sur l'encyclique *Rerum Novarum* <sup>1</sup> Que dirait-il, s'il lisait le manuel *Elementa Philosophiae Christianae* de l'abbé Lortie? Dans le troisième volume *Ethica*, un chapitre presque entier est consacré aux associations professionnelles. En un style concis et limpide, les principales questions qu'on retrouve au fond du problème social: droit d'association, salaire, contrat de travail, grèves, monopole, y sont exposées et résolues. Au bas des pages, de copieuses notes en langue française, empruntées à l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII et aux écrits de quelques économistes, Antoine, Garriguet, Leroy-Beaulieu, Dehon, Martin Saint-Léon, viennent étayer l'enseignement de l'auteur. Zigliara avait négligé ces questions aujourd'hui si importantes. Les professeurs qui désiraient y intéresser leurs élèves étaient obligés de recourir à un manuel spécial. Grâce à l'abbé Lortie, leur tâche est maintenant facile.

Celle des philosophes de nos collègues sera aidée par une initiative que nous avons remarquée avec joie en feuilletant le palmarès d'une de nos principales maisons d'éducation. Désireux de donner à leur *Alma Mater* une preuve de leur reconnaissance, quelques anciens ont offert des prix à ceux des élèves qui feraient «la meilleure étude d'économie sociale et politique concernant la province de Québec ou le pays tout entier». Idée excellente, bien propre à stimuler ces études.

D'une valeur éducatrice incontestable, les différents moyens que nous venons d'indiquer n'atteindront cependant pleinement leur but, ne formeront dans le jeune homme le catholique vraiment social, que si on a soin d'ouvrir, dès le collège, aux généreuses ardeurs qu'ils feront

---

1. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 289.

naître, un champ sinon d'action, du moins d'expériences, de manœuvres.

Les idées qui ne trouvent pas quelque issue dans la vie personnelle, qui ne se traduisent pas en actes risquent fort de mourir. Chez les jeunes surtout, âmes ardentes et mobiles, la leçon sociale n'a chance de jeter de profondes racines, d'influer sur toute l'existence que si elle est suivie d'une application immédiate, si elle est vécue sur le champ, fût-ce même, oserais-je dire, fictivement. Ainsi les conscrits s'exercent, sous la conduite d'un chef expérimenté, au maniement des armes; ils s'habituent aux marches et simulent des batailles.

L'Académie, voilà le champ de manœuvres des jeunes recrues de l'action catholique. Émus des souffrances de la plèbe et résolus à les soulager; renseignés, grâce à leur cours de philosophie, sur les différents remèdes sociaux; devant leurs camarades constitués en réunion publique, deux ou quatre fois par mois, ils développent de généreuses idées, exposent crânement le résultat des petites enquêtes qu'ils ont conduites, discutent les projets que caressent leurs cerveaux. Ici, ils se transforment en représentants du peuple, et législateurs imberbes mais graves, ignorants des intrigues malfaisantes et libres de la tyrannie des partis, ils élaborent des lois qui rendront le pays prospère. Là, les manœuvres revêtent un caractère plus solennel. Devant un auditoire de parents et d'amis que préside parfois l'évêque du diocèse, ils posent clairement le conflit entre «riches et pauvres», cherchent sa solution aux clartés de la foi et ne craignent pas d'indiquer fermement aux spectateurs leurs devoirs sociaux de catholiques.<sup>1</sup>

D'aucuns trouveront peut-être ce tableau idéalisé. Nous l'avons tracé toutefois d'après un modèle bien vivant.

---

1. *Semeur*, avril 1909, *Une séance sociale*.

Avouons cependant qu'il ne se réalise pas partout, que dans quelques collèges l'Académie est encore une institution purement littéraire, se nourrissant surtout de dissertations et de parallèles oratoires. L'organe de l'A. C. J. C. a déjà montré les avantages que comporte une orientation plus sociale. <sup>1</sup> Nous souhaitons, nous aussi, qu'on descende des hauts sommets de l'art et qu'on s'établisse bravement en plein champ d'études modernes. <sup>2</sup>

Nous irons plus loin. Qu'on ose même aborder discrètement, si les circonstances s'y prêtent, le terrain de l'action. N'est-ce pas Goyau qui écrivait: «D'une façon générale, il serait infiniment précieux que, dès le collège, il y eut une sorte de compénétration entre l'action charitable ou sociale et les études sociales, que les études fussent génératrices d'action, que l'action fût instigatrice d'études: agir avec toute son intelligence, étudier avec tout son cœur, voilà l'idéal; en matière d'études sociales comme d'action sociale, l'intelligence et le cœur ne doivent jamais être dissociés.» <sup>3</sup>

Mais trouvera-t-on quelque terrain retiré où l'action des collégiens puisse s'exercer sans éclat et avec fruit? La conférence Saint-Vincent de Paul nous offre ce terrain. Œuvre avant tout de zèle, elle possède aussi une rare valeur

---

1. *Semeur*, août-septembre, 1910, p. 29.

2. Quelques uns demandent une réforme plus radicale encore de nos Académies. Ils voudraient qu'elles se transformassent en de véritables cercles d'études où la causerie plus libre, plus intime remplacerait la grande discussion aux allures solennelles. Nous ne sommes pas de cet avis. Là où la chose est possible, qu'il y ait, à côté de l'Académie, un cercle groupant quelques élèves plus studieux et plus sérieux, comme cela se pratique au moins dans quelques-uns de nos collèges, soit; mais que l'Académie elle-même ne change pas sa nature, qu'elle demeure ce qu'elle a toujours été, un champ d'exercices, de manœuvres. Son rôle ainsi compris est nécessaire pour former nos élèves à l'éloquence, pour les habituer à la discussion publique. L'évolution doit se faire dans le choix des sujets. Nous avons réussi, alors que nous dirigeons l'Académie du collège Ste-Marie, à ne fournir comme thèmes de discussions que des sujets tirés de l'histoire de notre pays ou se rattachant à la question sociale. Ce sont là, nous semble-t-il, les deux mines qu'il faut surtout exploiter.

3. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 292.

éducatrice. Le jeune homme fortuné ignore presque toujours les tristes côtés de la vie. Les pages les plus émouvantes sur la situation du peuple n'ébranlent qu'à demi sa sensibilité. Il est porté à faire très large la part des exagérations de l'écrivain, plus large encore celle des responsabilités du prolétaire. Sous la trame des misères, il soupçonne quelque faute cachée, point initial de tous ces malheurs. Ouvrez devant lui la porte d'un taudis, au fond d'une cour privée d'air et de lumière. Qu'il y pénètre, qu'il examine le mobilier, qu'il considère la mine hâve des enfants, qu'il interroge la mère malade, le père découragé, et quand il saura que le chef de famille est un homme sobre et travailleur, que seule l'insuffisance de sa paye l'a réduit à cette misère, alors il comprendra — ce que nul livre ne lui aurait appris — combien est dur le sort des pauvres gens et que souvent une concurrence effrénée les broie, sous la roue d'un misérable salaire, plus brutalement que l'incurie ou l'alcoolisme.

Cette expérience, quelques collègues l'ont déjà faite. Les congrès de l'Association de la Jeunesse ont applaudi à leur initiative. Nous nous rappelons encore l'émotion profonde que créèrent au conseil fédéral de 1907, les paroles du délégué du cercle Saint-François de Sales (séminaire de Québec), racontant les débuts heureux de la conférence fondée par son cercle. <sup>1</sup> D'autres depuis sont entrés dans la même voie. Il est à souhaiter que tous les collègues établis dans les centres populeux les imitent. <sup>2</sup>

Ne pourrait-on pas enfin, lorsque de grandes manifestations catholiques ont lieu dans leur ville, permettre aux académiciens d'y assister en corps? Le spectacle d'une armée déployant ses forces ou s'exerçant à la lutte est ré-

---

1. *Semeur*, août-septembre 1907, p. 34. Rapport de M. Ferdinand Vandry.

2. On trouvera, sur les avantages d'une conférence St-Vincent de Paul dans les collèges et son fonctionnement pratique, une étude très intéressante du P. Maurice Beaulieu, S. J., dans le *Semeur*, octobre et novembre 1915.

confortant. Il stimule. Nous voulons que de nos maisons d'éducation sortent des militants. N'hésitons donc pas à leur faire respirer de temps en temps une atmosphère de bataille. Ils essuieront ensuite, avec plus de bravoure, le premier feu de l'ennemi.

Nous ne saurions terminer ce chapitre sur la préparation au rôle social sans dire quelques mots des cercles d'études, en dehors des collèges. Lerolle, l'ancien président de l'A. C. J. F., les appelle des séminaires laïques où les jeunes gens peuvent acquérir «le complément d'éducation et d'instruction religieuses, morales et sociales dont ils ont besoin pour être des citoyens conscients et des chrétiens solides.»<sup>1</sup> Ce ne sont plus des champs de manœuvres comme les Académies, mais de véritables laboratoires où se discutent des idées, s'analysent des faits, s'élaborent des doctrines, se forment des convictions. Ceux qui les fréquentent — qu'ils aient reçu ou non un enseignement classique, que cet enseignement ait développé chez eux le sens social ou l'ait complètement négligé — n'y perdent pas leur temps. Quand le profit, pour quelques membres plus cultivés, se bornerait à une meilleure connaissance du milieu où s'exerce leur activité, il serait encore considérable. D'ailleurs — c'est une pensée très juste d'Ollé-Laprune — dans toutes les sciences, dans les sciences sociales en particulier, on s'improvise trop vite docteur. Une idée générale dans la tête, un sentiment généreux dans le cœur et on croit posséder le remède qui sauvera l'humanité. C'est une imprudence et une témérité.<sup>2</sup>

Sans vouloir donc exclure d'autres sujets, apologétiques ou nationaux, nous demandons, pour les questions

---

1. *Guide d'Action religieuse 1909*, p. 306.

2. *Guide social 1907*, p. 53. M. Lepelletier, professeur à la Sorbonne, faisait la même remarque au Congrès de la Société d'Économie sociale de 1911. (cité par le P. Rutten. *Petit Manuel*, p. 49).

sociales, une large place dans les cercles postsecondaires de l'A. C. J. C. Cette demande, nous l'adressons spécialement aux directeurs de ces cercles. Leur concours — un concours actif — est ici absolument nécessaire. Se contenter de suggérer, d'imposer même les études sociales ne serait pas suffisant. Il faut, en outre, les diriger soi-même avec une inlassable vigilance. Autrement ces études risquent d'être ou ennuyeuses ou dangereuses.

Dans la plupart des cas en effet les membres du cercle connaîtront trop peu le sujet à étudier pour pouvoir se tracer un programme clair, précis, complet. Laissés à eux-mêmes, ils marcheront à tâtons, s'enchevêtreront dans des notions abstraites, buteront contre des systèmes obscurs, jusqu'à ce que découragés ils abandonnent la partie. C'est l'amère expérience qu'a goûtée, voici quelques années, un cercle de Montréal, composé cependant non d'ouvriers ou de commis, mais d'étudiants et de jeunes gens de professions libérales. La question sociale avait été choisie, à la première séance de septembre, comme sujet d'étude pour l'année. Le directeur trop occupé, les membres trop inexpérimentés négligèrent d'élaborer un programme. Le premier conférencier, plein de bonne volonté, mais novice en l'espèce, résuma d'une façon plutôt terne les premières pages du cours du P. Antoine. Il eut à subir, de la part de ses camarades, d'assez rudes critiques. Le deuxième, effrayé, n'apparut pas au jour fixé, et le troisième ne fut jamais nommé. On en avait assez. Les études sociales furent ajournées. Fait d'autant plus regrettable qu'il aurait pu être évité. N'a-t-on pas vu de simples collégiens, groupés en petit comité, appliquer leur esprit aux problèmes les plus arides de l'économie politique? Trusts et cartells, *sweating system*, opérations de bourse, organisation du travail: ils ont consacré, quelques-uns avec passion, à l'étude de ces sujets les belles heures de leurs jours de

congé. Ces jeunes gens étaient-ils plus que d'autres prédisposés aux questions sociales? Rien ne le prouve. Ce que nous savons par exemple, c'est qu'ils avaient pour les diriger un des prêtres les plus zélés et les plus avertis du jeune clergé canadien, c'est que l'utilité de leurs travaux leur avait été clairement démontrée, c'est qu'une méthode, où rien n'était laissé au caprice, et une bibliothèque sociologique abondamment fournie soutenaient leurs efforts.<sup>1</sup>

Parviendraient-elles, bien que privées d'une direction active, à traverser les difficultés que nous venons d'indiquer, ces études n'en réclameraient pas moins la direction d'un prêtre. Elles seraient en effet, pour ceux qui les entreprendraient sans son secours, très dangereuses.

Si les autorités religieuses exigent, à la tête des cercles de séminaristes, des directeurs âgés, d'esprit pondéré et de haute culture, qui assistent régulièrement aux séances, tempèrent les enthousiasmes et mettent au point les vues excessives, à plus forte raison la même mesure protectrice est-elle nécessaire pour des jeunes gens ardents dont l'esprit n'a pas reçu la formation théologique. Animés des meilleures intentions, mais emportés par un zèle indiscret, aiguillonnés par les initiatives de leurs adversaires, ils risquent fort d'imiter, fût-ce inconsciemment, leurs hardiesses. Le sentier de l'erreur longe de si près la voie de la vérité.

Diriger un cercle, ce ne sera donc pas seulement y faire acte de présence et veiller à ce que rien ne s'y dise d'hé-

---

1. Le cercle Girouard de St-Hyacinthe, cf. *Semeur*, mars et avril 1909. «Un directeur bien informé des principes sociaux, lisons-nous dans l'*Année sociale internationale* 1911, n'aura pas de peine à trouver des sujets d'études... il ira du simple au composé; du concret à l'abstrait; des questions élémentaires comme la dépense d'un ménage ouvrier, l'hygiène du logement, aux questions plus importantes et plus ardues, comme la mutualité, la coopération et finalement le syndicat avec ses droits et ses devoirs. p. 46.

térodoxe, mais encore, après avoir à l'avance tracé et balisé d'une main ferme le chemin où ses membres s'engageront, les accompagner pas à pas, muni de l'Évangile et de l'encyclique *Rerum Novarum*, afin d'examiner et de discuter, dans la pleine lumière de l'enseignement catholique, chacune de leurs observations.

Les études varieront nécessairement suivant les circonstances: le milieu où vit le cercle, le degré de culture de ses membres, leurs loisirs. Il est cependant une règle générale, applicable partout. Un tel cercle — on nous permettra de nous appuyer encore sur l'autorité de M. Goyau — «doit aviser à la formation non point seulement des futurs législateurs ou des futurs théoriciens, mais aussi de beaucoup d'hommes qui, dans les circonstances que la vie leur réserve seront surtout appelés à faire modestement ce qu'on appelle des œuvres; et ce qu'ils viennent chercher dans les études sociales, ce qu'ils y doivent trouver, c'est, tout à la fois, la thèse doctrinale et l'instruction pratique, celle-ci leur faisant connaître les divers modes d'action charitable et philanthropique, et celle-là les mettant en mesure de choisir, entre ces divers modes, celui qui secondera le plus sûrement et accélérera le plus efficacement le progrès de la justice sociale.»<sup>1</sup> L'exposé théorique d'une question accompagné de sa solution chrétienne alternera donc, autant que possible, avec la monographie d'une œuvre ou d'une institution. On fera suivre l'un et l'autre d'une conclusion pratique, tirée des circonstances locales et qu'aura d'ailleurs préparée tout le travail. Sous quel angle cette question se présente-t-elle dans notre milieu? Comment réussirait au sein de notre population cette initiative? De telles applications ont le double avantage de donner à des travaux, quelquefois assez abstraits,

---

1. Goyau, *Autour du catholicisme social*, II, p. 298.

un but pratique immédiat et d'obliger ceux qui s'y livrent à explorer, pour le bien connaître, le champ d'action ouvert à leur zèle. Études relativement faciles et éducatrices au plus haut point. Les journaux locaux, la *Gazette du Travail*, les livres bleus du gouvernement que chaque cercle devrait recevoir, fourniront d'utiles renseignements. <sup>1</sup>

Plus fécondes encore seront les visites d'usines et d'établissements de charité, les conversations surtout avec ceux qui souffrent par lesquelles seules on pénètre les détails de leur vie.

Tous les sociologues ont admiré à bon droit l'initiative hardie autant que généreuse du P. Rutten, le vaillant dominicain belge, qui endossa l'habit des mineurs et vécut, pendant quelques mois, dans les bassins houillers leur rude vie. Sait-on que, voici quelques années, un bachelier ès-arts d'un de nos collèges classiques, le médaillé de sa promotion, tenta une semblable aventure? Durant une semaine, il se fit «polisseur de serrures» dans une grosse usine de la banlieue de Montréal. Son travail lui rapporta \$4.50 (le contremaître lui promettait \$6.00 pour la semaine suivante, et dans un mois \$8.00), mais ce ne fut là que la plus faible partie de son gain. «Pour connaître l'ouvrier, écrivait-il dans son journal, il faut travailler avec lui... Puis, je suis en mesure de faire quelque bien parmi mes frères, les frères aussi de Jésus-Christ — je n'ai donc pas à en rougir — par mon exemple et mes paroles.» Se renseigner exactement sur la condition matérielle et morale du travailleur afin d'essayer de l'améliorer: voilà, avant tout, ce que ce vaillant jeune homme cherchait. Il n'a pas perdu son temps. La faiblesse de sa constitution l'empêcha de

---

1. Quelques cercles de l'A. C. J. C. ont formé des comités de lecture. A chacun des membres un journal est assigné. Il doit le lire chaque soir, noter les articles ou faits divers à portée sociale et en rendre compte à la prochaine réunion. L'idée est excellente.

poursuivre son enquête plus d'une semaine, sous l'habit de l'ouvrier; il la continua cependant par ses visites et ses conversations. Un mois plus tard, il était agent pour l'almanach des adresses et parcourait, grossissant la somme de ses observations, les quartiers pauvres de la ville. De s'être ainsi mêlé aux prolétaires, d'avoir partagé leurs travaux, ressenti leurs souffrances, observé leurs mœurs, l'a préparé, plus que ses longs mois d'études, à l'œuvre de régénération que rêve son âme généreuse.

Nous espérons que bientôt un «guide des cercles d'études», fait au pays, apportera à tous les jeunes gens qui désirent poursuivre leur éducation sociale, avec des conseils pratiques, de riches matériaux. D'ici là, le travail si documenté qu'a présenté, au Congrès de la Jeunesse catholique à Québec, M. l'abbé Chartier leur sera très utile. <sup>1</sup> Nous y renvoyons nos lecteurs, et en particulier les directeurs de groupes de jeunes gens. Ils pourront aussi consulter avec profit, dans la collection du *Semeur*, l'intéressante chronique des cercles. Elle relate fidèlement les travaux des membres de l'A. C. J. C. Il est à regretter cependant qu'un des vœux adoptés une première fois au conseil fédéral de 1906, puis une deuxième à celui de 1909, n'ait pu encore être mis à exécution.

Au lieu d'une simple nomenclature souvent très sèche et peu suggestive des sujets étudiés, nous aurions les plans détaillés des principaux travaux, accompagnés de précieuses indications bibliographiques. Le temps approche sans doute où ce projet se réalisera. Sa nécessité s'en fait de plus en plus sentir.

---

1. *Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908*, p. 199.

## CHAPITRE VII

### L'action sociale catholique

«**E**N tout ce qui a trait à la charité proprement dite, écrivait en 1906, M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, l'œuvre des catholiques français, dans ces vingt-cinq dernières années comme dans tout le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, a été immense. Mais là s'est borné presque entièrement leur effort au point de vue purement social. Cet effort, ils devaient le faire surtout et avant tout; sans cela ils eussent été indignes du nom de chrétien. Mais il ne faut pas s'étonner que l'accomplissement de ce devoir primordial n'ait acquis aux catholiques français aucune influence sociale. Le bien que l'on fait aux mendiants, aux malades, aux infirmes, aux vieillards abandonnés, s'adresse à des épaves humaines absolument dépourvues d'action dans la société. Au contraire, les œuvres populaires que nous avons eu le tort de trop négliger sont destinées, elles, à ceux qui ne sont pas les vaincus de la vie, qui sont en pleine bataille et que la lutte n'a pas encore brisés, mais qui — leur travail étant leur unique ressource pour les nourrir eux et leur famille — vivent au jour le jour et sentent à chaque instant peser sur eux la cruelle incertitude du lendemain. Amener ceux-ci à nous, n'est-ce pas conquérir la vraie force de nos sociétés modernes? C'est ce que les catholiques belges et les catholiques allemands ont compris. Leur victoire est due au succès de leurs œuvres populaires: syndicats, secrétariats du peuple, caisses de retraite, assurances contre les accidents, la maladie, le chômage, caisses de crédit mutuel, etc. Toutes

ces œuvres, Léon XIII nous les a indiquées et expliquées; nous n'avons qu'à relire les admirables encycliques sociales de ce grand pape pour connaître à ce point de vue notre devoir...»<sup>1</sup>

Ces paroles nous semblent s'appliquer parfaitement — du moins en ce qui concerne les œuvres sociales — à notre propre situation. On dira peut-être que le besoin de ces œuvres est moins urgent dans notre pays qu'en France. La remarque est juste, mais elle ne saurait excuser notre inactivité. Faut-il négliger, en effet, sous prétexte que le mal ne s'est pas encore complètement déclaré, ses inquiétants prodromes? Faut-il attendre que la plaie suppure pour la soigner, surtout lorsque déjà, autour du malade, rôdent de faux médecins, les mains chargées de drogues empoisonnées?

Nous n'avons pas l'intention de tracer ici aux catholiques de notre province un programme d'action. Plus modeste est notre ambition: émettre simplement quelques suggestions dont pourront profiter ceux qui comprennent le problème social canadien et veulent, fidèles à leur tâche de dirigeants, travailler à le solutionner.

Nous ramènerons ces suggestions à trois grands devoirs: aider le prêtre, aller vers le peuple, améliorer la législation sociale.

### **I. Aider le prêtre.**

Le prêtre ne peut se désintéresser de la question sociale. Son rôle de ministre de Jésus-Christ lui fait une obligation de s'en occuper. Des œuvres s'imposent donc à son activité, œuvres qui entreprises par des laïques risqueraient d'échouer, ou du moins n'inspireraient par la confiance nécessaire aux ouvriers, dont elles veulent améliorer le sort. Mais sur ce terrain, le prêtre a absolument

---

1. *La Croix*, 10 août 1906.

besoin de collaborateurs. Il lancera une initiative jugée utile, il en gardera la haute direction; à d'autres cependant reviendront le soin des détails, la mise en œuvre de tel rouage essentiel, la gestion des finances, et le reste. C'est dans l'ordre. Un chef d'armée ou d'entreprise ne peut se passer d'aides. Il ne saurait tout faire par lui-même. Adopter une autre voie serait courir à un échec certain. Il en est ainsi dans la milice du Christ. Le laïque doit aider le prêtre, le seconder dans ses œuvres. Là est le premier de ses devoirs sociaux. Cela ressort clairement des enseignements pontificaux, en particulier du *Motu proprio* de Pie X sur l'action populaire (18 décembre 1903) et de l'encyclique aux évêques d'Italie *Il fermo proposito* qui en est comme le complément.

Ai-je besoin d'ajouter que le curé d'une paroisse a un droit spécial à la collaboration de ceux qui vivent sous sa direction? C'est à lui d'abord qu'ils doivent apporter leur concours, ce sont ses œuvres auxquelles ils doivent s'intéresser et coopérer principalement. La raison en est évidente. Il est le chef immédiat que la Providence nous a donné, le père de la grande famille dont nous faisons partie. Son activité s'exerce tout entière sur le milieu que nous habitons, elle tend à l'améliorer pour notre propre bien et celui des êtres qui nous sont chers. N'est-il pas juste alors que nous l'aidions avant tout autre?

Plus d'ailleurs nous fortifierons l'organisme paroissial, plus nous assoierons solidement sur notre sol l'institution qui sait le mieux grouper nos forces et les conserver. Toute notre histoire en témoigne.

Le catholique d'action regardera donc, comme le premier de ses devoirs, la collaboration aux œuvres pour lesquelles ses chefs spirituels demanderont son concours.

## II. Aller au peuple.

Ce second devoir est non moins important. Il s'impose, dans tous les pays, aux hommes des classes dirigeantes qui veulent s'occuper de la question sociale. Le Volksverein allemand en avait fait le principe directeur de son action; le comte de Mun s'en inspira quand il fonda ses cercles ouvriers; l'École Sociale Populaire de Montréal l'a inscrit en tête de son programme.

Remarquons tout de suite que la signification de ce mot: *aller au peuple*, et donc la tâche qu'il traduit, varie suivant les milieux. Il ne s'agit pas, par exemple, dans notre province, de réconcilier le peuple avec l'Église, de combler un fossé entre les classes riches et les classes pauvres. Dieu merci, notre race n'est pas encore ainsi dissociée. Mais précisément parce qu'elle forme un bloc assez uni, des obligations s'imposent aux dirigeants à l'égard des travailleurs. Ils sont tenus, durant cette crise surtout, de mettre l'influence dont ils jouissent à leur service. Ils doivent les éclairer de leurs conseils et les aider de leurs richesses. Autrement le bloc se divisera. Et ceux qui hier étaient frères se livreront d'âpres combats.

Aller au peuple, cela veut donc dire pour les catholiques canadiens-français:

a) *Instruire le peuple*. Que lui enseigner? Les attaques des ennemis de l'ordre nous indiquent les sujets à traiter. Ce sera d'abord l'histoire de l'Église, de ses luttes en particulier pour le bien-être de l'ouvrier. Depuis le Christ se faisant charpentier, afin de relever l'artisan, jusqu'aux évêques de notre siècle — ceux de l'Europe comme ceux de l'Amérique — rappelant aux riches leurs devoirs et prenant en mains les intérêts du prolétaire, quelle glorieuse succession d'efforts pour améliorer le sort du travailleur! Qu'on déroule, à côté de ces tableaux, les annales du socialisme, qu'on rapproche des gestes du clergé

ceux des meneurs radicaux, et les plus aveugles eux-mêmes finiront par reconnaître de quel côté sont les vrais amis de la classe ouvrière.

La revue de l'*Action Populaire* publiait, il y a quelques années, sur l'Église et le travail manuel, l'émancipation de l'esclave, la réhabilitation du travail, d'admirables conférences prononcées devant un auditoire de jeunes apprentis. Elles ont été réunies en brochure. Il y a là des pages qu'un homme du peuple ne pourrait lire ou entendre sans s'attacher davantage au catholicisme.

Droits et devoirs du patron, droits et devoirs de l'ouvrier : voilà un autre enseignement dont la nécessité se fait sentir. Peu d'hommes possèdent sur ces points délicats des notions justes. Et de leur ignorance germent souvent les conflits sociaux. Le travailleur, par exemple, n'est-il pas enclin à se représenter l'industriel comme un bourgeois riche et fainéant, ne cherchant qu'à pressurer le peuple ? Il apprendrait avec profit le rôle vrai du patronat, les risques qui accompagnent ses entreprises, l'énergie qu'exige leur direction, et comme conséquence, que la justice n'est pas lésée par une répartition inégale des bénéfices.

Comment se fera cette éducation ? A une élite, les cercles d'études seront très utiles. Nous en reparlerons plus loin. Pour la masse, il y a les conférences populaires et les brochures ou tracts. Ce sont là deux armes que nous craignons trop de manier au Canada. Nous écrivons peu, et si nous parlons assez abondamment, c'est toujours sur le même tréteau : celui de la politique. On dirait que tout jeune homme qui manifeste quelque talent oratoire est tenu de le sacrifier aux intérêts des partis. Une réaction est ici nécessaire. L'École Sociale Populaire a besoin, pour remplir son programme d'éducation sociale, d'écrivains et de conférenciers. Offrons-lui nos bonnes volontés.

Elle nous fournira en retour des lecteurs et des auditeurs qui sauront en profiter.

Aller au peuple, cela veut dire aussi :

b) *Organiser le peuple*; en d'autres termes, encadrer d'institutions économiques sa vie professionnelle afin de l'élever et de la rendre moins précaire. Le régime corporatif a fait ses preuves. Le jour où, adapté aux mœurs de l'époque, il entrera de nouveau comme une pièce essentielle dans le mécanisme de notre société, celle-ci ne sera plus exposée à ces secousses et ces heurts qui se produisent si souvent et menacent sa propre stabilité. Les catholiques français ont mis cette réforme à la base de leur programme. En attendant que les lois la consacrent, ils essaient par des initiatives personnelles de lui donner un commencement de réalisation.

De leur côté, les évêques d'Irlande écrivaient, dans leur lettre collective publiée en février 1914, à propos du fameux conflit de Dublin: «C'est principalement par les *trade unions*, malgré leurs insuffisances, que la classe ouvrière s'est assurée une protection analogue à celle que l'Église, dans un système industriel différent, établit autrefois. L'organisation de ces *trade unions* est très désirable. Si on les fonde sur des principes chrétiens, plus elles seront répandues et bien organisées dans les centres industriels et plus tout le monde y gagnera.»

Ce groupement, à base confessionnelle, de nos forces ouvrières peut dépendre de l'attitude des dirigeants catholiques. Qu'ils s'y montrent franchement favorables. Qu'ils lui apportent même leur concours. La question du salaire prend une place de plus en plus importante dans notre vie économique. Il faut, si nous voulons éviter les abîmes de malheurs où se débattent tant de nations, que l'ouvrier canadien-français puisse faire vivre sa famille, si nombreuse soit-elle. Chaque école sociale fournit à ce grave pro-

blème sa solution. Une seule nous semble pleinement efficace. Et c'est précisément la création de fortes associations, telles que les demande l'encyclique *Rerum Novarum*. Elles s'occuperaient des intérêts économiques de leurs membres: contrat collectif, durée et condition du travail, chômage. Elles fonderaient des caisses de secours en cas d'accident, de maladie, de vieillesse. Elles établiraient ou feraient établir des cours professionnels pour les apprentis, moyen des plus aptes à relever la situation matérielle du travailleur, car par là se formeraient des ouvriers compétents, ayant droit à un meilleur salaire; elles veilleraient enfin à donner au peuple une éducation intellectuelle et morale. N'est-ce pas ainsi que les catholiques belges, aidés par une sage législation, ont résolu chez eux la question sociale.

Cette solution serait d'autant plus facile dans notre province qu'un bon nombre de nos ouvriers n'appartiennent encore à aucune organisation. Ils ne seraient donc pas acculés, pour entrer dans les cadres qu'on leur ouvrirait, à la douloureuse nécessité de rompre avec des associations qu'ils fréquentaient depuis longtemps, auxquelles ils étaient peut-être redevables de plusieurs services, où ils avaient certainement versé une part de leurs pauvres gages. Cette situation peut changer rapidement. Une fièvre de prosélytisme sévit actuellement chez nos «internationaux». De nouvelles unions essaient de s'établir dans les centres ouvriers. C'est donc aujourd'hui qu'il faut agir.

Peu de laïques catholiques malheureusement comprennent cette nécessité d'organiser le peuple. Il nous a été donné de le constater à la réunion que la Fédération générale des Ligues du Sacré Cœur tenait, en 1913, pour étudier la question ouvrière. Sur vingt-six assistants on ne comptait que sept laïques. L'un d'eux ne put s'empêcher de le faire remarquer.

Heureusement l'Association catholique de la Jeunesse

canadienne-française est en train de secouer cette apathie. Dès le congrès de Québec en 1908, un de ses futurs officiers, M. Elzéar Lavergne, demandait à tous les jeunes des classes aisées d'«aller à l'ouvrier»; à celui d'Ottawa, son vice-président, M. Arthur Saint-Pierre, bien connu pour ses travaux sociaux, présentait sur les «cercles ouvriers» un rapport de haute valeur. Enfin, à celui de 1914, le sujet général des délibérations fut le «devoir social». C'était indiquer à chacun des membres de l'Association dans quel sens ils devaient orienter leurs études et leur action.

Nous l'avouerons franchement cependant, cette action directe est exposée dans certains milieux à ne pas réussir. L'ouvrier refusera d'en profiter précisément parce qu'elle émane des dirigeants. Il ne veut suivre que des hommes sortis de son rang.

Aussi bien, aller au peuple, c'est enfin :

c) *Former une élite ouvrière.* Tous ceux qui, en ce siècle, ont travaillé à organiser les classes populaires sont unanimes sur ce point : l'apostolat de l'ouvrier, pour être fructueux, doit être fait par l'ouvrier. Voici pourquoi. Le peuple — celui au moins du vieux monde — a été longtemps pressuré. La classe riche, à moitié paganisée, l'écrasait. Mais le vaincu a fini par secouer le joug. Aujourd'hui il se relève, il conquiert peu à peu ses droits, il marche vers le pouvoir. D'avoir souffert l'a rendu soupçonneux. Il entend ne laisser à aucun autre le soin de régler ses propres affaires. Les industriels catholiques sont les premiers à ressentir cet état de choses. Leurs bonnes intentions risquent d'être méconnues. Ne sont-elles pas une façade d'apparat qui masque de noirs projets ?

Que l'ouvrier canadien n'ait pas encore cette haine du patron, nous l'admettons volontiers. La classe patronale n'a pas abusé au Canada comme en Europe de sa force. Il y a eu cependant quelques actes malheureux. Et puis,

quoique l'on fasse, notre population ouvrière vit au XXe siècle. Nos frontières ne sont pas des cloisons étanches qui empêchent tout bruit de monter à ses oreilles. Elle entend les revendications des travailleurs étrangers. Elle partage quelque peu leurs susceptibilités. Elle prend chaque jour conscience d'elle-même, de son nombre, de sa puissance. Elle écoute facilement — nous l'avons vu plus haut — les mauvais conseils que lui donnent ses meneurs.

Cette méfiance, très avancée ailleurs et qui s'éveille ici, seuls des ouvriers la vaincront. Qu'un petit groupe intelligent et vaillant soit gagné aux idées saines, et facilement il les fera pénétrer dans la masse. C'est le levain qui soulèvera la pâte.

Ainsi l'a bien compris le grand industriel catholique du Val-des-Bois, M. Harmel. Et là est l'explication du succès de son œuvre. «Il s'est toujours attaché, disait à la *Semaine sociale* de Rouen, un travailleur, Vieillefonds, à provoquer l'initiative de ses ouvriers. Il n'a établi aucune institution que sur la proposition et avec la coopération des membres de ses œuvres» et le conférencier ajoutait: «Les ouvriers écoutent plus volontiers un de leurs camarades qui vit de leur vie et souffre de leurs souffrances; ce qui est imaginé, organisé, administré par l'un d'eux leur inspire plus de confiance.» <sup>1</sup>

C'est aussi la méthode qu'a adoptée le Volksverein dès sa fondation. Il a fait de la conquête de l'ouvrier par l'ouvrier un de ses dogmes. Parmi les quelques principes qui «pénètrent comme un ferment vivifiant toute son action politique, sociale, apologétique», nous trouvons celui-ci: «Aux classes dirigeantes incombe l'obligation sociale

---

1. *Semaine sociale*, Rouen, p. 426.

de former des ouvriers capables d'exercer leur apostolat d'éducation auprès de leurs compagnons.» <sup>1</sup>

Ainsi encore, l'organisateur heureux des forces ouvrières en Belgique, le P. Rutten. Écoutons-le exposer sa méthode aux jeunes catholiques de Paris: «Quelle que soit la force des syndicats socialistes, nous ne désespérons jamais de trouver dans chaque commune industrielle cinq ou six ouvriers bien disposés. Nous les réunissons par groupes de trente ou quarante dans le chef-lieu du canton, et nous nous acharnons à la besogne obscure et lente, qui consiste à les transformer en propagandistes audacieux et capables. L'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier nous paraît à l'heure actuelle la condition essentielle de tout succès durable... Et afin que ces apôtres soient toujours des chrétiens exemplaires et fervents, nous les engageons vivement (et presque toujours avec succès) à suivre, au moins tous les deux ou trois ans, les retraites ouvrières fermées organisées presque sans interruption dans les grands centres ouvriers.»

Cette formation d'une élite a été complètement négligée chez nous jusqu'à ces dernières années. Des catholiques dévoués essaient actuellement de l'entreprendre. Déjà des retraites fermées d'ouvriers ont eu lieu, des cercles se sont fondés. On ne saurait trop louer et aider ces initiatives.

Lancer des unions catholiques avant de pouvoir placer à leur tête quelques ouvriers formés dans ces cercles et ces retraites, des hommes de foi et de caractère, pénétrés de la vraie doctrine sociale, assez dévoués pour se donner de toute leur âme à ces organisations, assez instruits pour être en état de les diriger et de les développer, c'est s'exposer aux pires déboires. Cette méthode de la formation d'une élite n'est pas aussi rapide que le voudraient nos impatiences et nos anxiétés, mais combien, en revanche,

---

1. *Guide social*, 1907, p. 55.

elle est droite et sûre. Nous venons de voir qu'elle avait été mise à l'épreuve en divers pays. C'est la seule qui n'ait jamais trompé. Nous sommes convaincus qu'elle produira au Canada les mêmes fruits. Aucune autre ne réussira à grouper fermement, dans des associations confessionnelles, la masse de nos ouvriers.

### III. Travailler à obtenir une meilleure législation sociale.

C'est le troisième devoir des catholiques. «La question sociale, écrit M. Charles Périn, comprend deux problèmes: le problème du gouvernement de la société et le problème du travail. Séparer l'un de l'autre, c'est s'exposer à fausser la solution des deux côtés.» Et le P. Antoine, à qui j'emprunte cette citation, ajoute: «N'est-il pas évident que le travail s'exerce dans un milieu politique qui peut en favoriser ou en contrarier le développement et la prospérité, que la force immense dont dispose le pouvoir public peut être, pour la classe ouvrière, un instrument de salut ou d'oppression?»<sup>1</sup>

Cette «force immense du pouvoir public» quel rôle joue-t-elle au Canada dans la vie économique? Jusqu'à ces quinze dernières années, elle s'était soigneusement tenue à l'écart des graves problèmes qui tourmentent la société. Elle semblait les ignorer. Plus probablement elle les craignait. Une réaction s'est produite contre cette politique asociale. Les conflits qui se multipliaient entre patrons et ouvriers, la situation chaque jour plus précaire des travailleurs, les représentations vigoureuses de quelques représentants du peuple ont forcé nos gouvernants à sortir de leur inertie. Au parlement fédéral, un ministère du Travail a été créé pour étudier «les conditions de la main-d'œuvre» et instituer «des enquêtes sur les questions in-

---

1. P. Antoine, *Cours d'Économie sociale*, p. 188.

dustrielles». <sup>1</sup> De ces études et de ces enquêtes sont sorties quelques lois dont la principale est l'*Acte Lemieux*, (22 mars 1907) qui tend à prévenir les conflits dans la plupart des industries d'utilité publique.

Le parlement de Québec a, de son côté, légiféré sur la journée de travail, la situation des femmes et des enfants dans les usines, la part des responsabilités dans les accidents, etc. Il faut, avant tout, lui savoir gré de la *Loi des syndicats de Québec*, mesure qui, bien qu'imparfaite puisqu'elle limite étroitement le terrain où peut se mouvoir la coopération, n'en favorise pas moins la création, parmi les classes laborieuses, de groupements économiques et sociaux.

Mais, hélas, ces lois sont des plantes rares dans le maquis de notre législation. Formé sous l'influence du capitalisme, il fourmille de mesures qui protègent et défendent les intérêts particuliers au détriment des intérêts collectifs.

L'œuvre de nos législateurs, prise dans son ensemble, est nettement individualiste. On n'y trouve guère de trace de préoccupations sociales. Loin de protéger d'une manière spéciale, comme le demande Léon XIII, les droits des faibles et des indigents, très souvent elle les trahit et les viole.

C'est à cet état de choses qu'il faut porter remède. Il n'est pas nécessaire pour cela d'être député. Un des professeurs les plus autorisés des *Semaines sociales*, M. Boisnard, exposait naguère à ses auditeurs leurs devoirs sociaux. Nous résumons quelques-unes de ses considérations. <sup>2</sup>

Tout citoyen, dans une démocratie, à plus forte raison tout citoyen chrétien a un rôle à remplir :

1° Au point de vue de l'*élaboration*;

2° Au point de vue de la *rigoureuse observation des lois de justice sociale*.

---

1. *Gazette du Travail*, vol. I, n. 1, p. 2.

2. *Semaine sociale*, Marseille, p. 109-136.

Au point de vue de l'élaboration. Pour qu'une loi réussisse à réaliser dans l'ordre économique et social un véritable progrès, il faut que le terrain soit d'abord préparé par une campagne d'opinion. «La loi, disait à la même *Semaine sociale*, M. Deslandres, doit sortir de la conscience nationale.»<sup>1</sup> Cette campagne peut se faire par l'action individuelle et par l'action collective.

L'action individuelle, pour être efficace, exige de celui qui l'entreprend une certaine autorité: tel un représentant public se constituant, à travers son pays, l'apôtre d'une réforme; tel un riche industriel introduisant dans son usine une amélioration importante. Venant de personnes sans influence, les efforts isolés sont presque toujours nuls.

L'action collective, de beaucoup la plus féconde, est à la portée de tous. Elle s'exerce par les ligues, les associations, les fédérations. Nous avons déjà eu, dans notre propre province, maintes preuves de son efficacité. C'est l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française qui a réussi à faire voter la loi Lavergne sur l'usage du français. Aux sociétés antialcooliques revient, en grande partie, le mérite des mesures législatives réglementant les débits de boissons.

L'École Sociale Populaire de Montréal pourrait formuler un programme de revendications sociales, les faire pénétrer dans la masse, puis les présenter au Parlement. L'Association St-Jean-Baptiste, la Fédération Nationale, l'Action Sociale catholique, nos sociétés de secours mutuels seraient aussi des agents influents. Cette action collective cependant n'obtiendra son plein effet que si tous les membres des groupements qui y prennent part, dociles au mot d'ordre des chefs, entrent en ligne de bataille et ne laissent passer aucune occasion de lutter, au point stratégique où ils sont placés, pour la cause commune.

---

1. *Semaine sociale*, Marseille, p. 150.

Au point de vue de la rigoureuse observation. Bien naïf qui croirait que toute loi promulguée entre, par le fait même, dans les mœurs. Or sans cette acceptation par la masse, le progrès visé n'est pas accompli. Aider à une observation aussi adéquate que possible des mesures de justice sociale, c'est donc travailler à améliorer l'organisation de la société. Ici l'influence du simple citoyen s'élargit. Que chacun en effet — n'appartint-il à aucun groupe — fasse purement son devoir individuel, et la législation sera universellement appliquée. Hélas! que nous sommes loin de cette situation! Nombreux sont, même parmi les catholiques, ceux qui — sans se rendre compte sans doute des conséquences de leurs actes — violent, quand ils ne les critiquent pas ouvertement, les petites prescriptions légales que commandent la sûreté publique, l'hygiène, le bon ordre. Cela ne fait rien sans doute à ce brave industriel que son usine répande la fumée à pleine cheminée par tout le quartier, — il habite, lui, dans une rue fashionable, à cinq milles de là, — mais ces pauvres ouvriers qui ont peiné tout le jour dans un air vicié et que ces nuages aveuglent à la sortie du travail... mais leurs femmes fatiguées des soins du ménage et qui ne peuvent mettre la tête à la fenêtre sans respirer des poussières de charbon... mais leurs petits enfants qui courent sur le trottoir et s'emplissent les poumons de microbes...!

Avant donc de réclamer de nouvelles lois sociales, — chose en soi excellente et nécessaire, — il serait sage de commencer par observer celles qui existent déjà. Un examen de conscience à ce sujet s'impose.

Il est un autre point sur lequel nous voudrions attirer spécialement l'attention des catholiques. Les compagnies à fonds social se multiplient de nos jours. Qui n'a pas de parts dans quelques-unes? Ces compagnies sont administrées par un bureau de directeurs, un gérant, etc.

Le vrai maître cependant, le vrai patron, c'est l'actionnaire. C'est lui qui subit le plus la portée des opérations financières, c'est sur lui aussi que retombent les obligations morales de la société. Il ne peut donc se désintéresser de la manière dont elles sont remplies. Et pour cela il est tenu de se renseigner sur maints détails: quels règlements, par exemple, sont en vigueur dans l'usine, quelle est la mentalité des contremaîtres, quel esprit anime le personnel ouvrier. S'il apprend que des abus existent — fussent-ils de nature à rendre l'entreprise plus payante — sa charge l'oblige à les dénoncer. Il en est en effet partiellement responsable. Peu d'actionnaires, je le crains bien, comprennent et pratiquent ainsi leurs devoirs. Ceux-ci existent quand même. Et ils obligent en conscience.

«Voyez, à côté de nous, disait le comte de Mun aux membres de l'A. C. J. F., ce qui se passe en Belgique; les catholiques y sont au pouvoir depuis vingt ans et aucun État n'a aujourd'hui une législation sociale plus avancée, plus constamment, plus hardiment progressive. C'est un contraste saisissant que je vous conseille de mettre souvent sous les yeux du pays; il n'y a pas de réponse plus décisive aux calomnies dont on nous charge devant les ouvriers.»<sup>1</sup> La province de Québec est la seule province catholique du Canada. Elle devrait avoir à cœur de donner sur la terre canadienne l'exemple que la Belgique donne sur la terre européenne. Oh! nous n'ignorons pas toutes les difficultés que présente l'élaboration d'une bonne législation sociale. Nous savons quelles hésitations et quels tâtonnements connurent les Belges avant d'arriver à leur organisation actuelle. Et c'est précisément pour cela que nous voudrions qu'on se mît à l'œuvre sans plus tarder. Seuls des experts feront une besogne utile. Ce ne sont

---

1. *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, p. 435.

pas des lois votées au petit bonheur, sous l'empire d'une nécessité passagère ou sous la pression d'électeurs à favoriser ou à ménager, qui construiront un édifice solide. La voie suivie par la Belgique nous semble la plus rationnelle.

En 1886, le roi institua un comité composé de cinquante-cinq membres, chargé de s'enquérir de la situation du travail industriel dans le royaume et d'indiquer les mesures qui pourraient l'améliorer. Il se subdivisa en trois sections.

La première, dite de statistique générale, devait rechercher quelle était alors la situation de la Belgique, au point de vue de l'industrie et des classes laborieuses, et la comparer avec sa situation passée et celle des autres pays.

La deuxième devait s'occuper des rapports entre le capital et le travail, et étudier les moyens de les rendre meilleurs.

La troisième devait travailler à améliorer la condition matérielle et morale des classes ouvrières.<sup>1</sup>

Ce sont les conclusions votées dans les séances plénières de ce comité qui sont la base de la législation sociale actuelle de la Belgique. Elles ont permis aux gouvernements d'élever leur œuvre de reconstruction sur des données absolument sûres. Nous soumettons humblement ce projet à ceux qui, chez nous, exercent le pouvoir.

Cette action, dont nous venons d'esquisser les principales activités, rencontrera sur son chemin maints obstacles. Elle a besoin, pour en triompher, d'aides puissantes. Deux en particulier lui seront précieuses, l'une extérieure, l'autre intérieure.

L'aide extérieure, c'est une presse catholique, absolument indépendante des partis politiques et avertie des

---

1. Vermeersch, Manuel social, 3e édition, I, p. 25.

problèmes sociaux qui se posent dans notre pays. On sait l'influence du journal sur les âmes. L'âme canadienne la subit peut-être plus que toute autre. Sans cet instrument, les préoccupations sociales ne sauraient vraiment l'atteindre; par lui elles peuvent la remuer profondément. C'est le journal qui met au courant de la situation, rallie les esprits autour d'une doctrine, indique les œuvres à créer ou à soutenir, pénètre dans les milieux parlementaires et secoue les énergies législatives. Longtemps notre pays n'a connu que des journaux de parti, vils serviteurs d'intérêts personnels, ennemis de toute réforme vraiment sociale. Une réaction s'est faite récemment. D'excellents organes ont été fondés. Leur influence s'est déjà révélée, forte et bienfaisante, en maintes circonstances importantes. Il faudrait l'étendre encore, et pour cela les soutenir davantage de notre appui moral et de nos bourses.

L'aide intérieure c'est l'esprit dont cette action doit être animée. Esprit *supernaturel*, puisant sa sève dans une union intime avec le Christ et recevant de Lui ses inspirations et ses énergies.

Seul, en effet, cet esprit peut donner ce complet oubli de soi, si nécessaire à tout apôtre, à celui surtout qui va vers les masses. Ceux qui en sont dépourvus finissent trop souvent par exploiter les foules qu'ils prétendaient servir, par se faire d'elles un piédestal pour monter aux honneurs.

Seul il permet de témoigner au peuple un amour non seulement sincère mais bienfaisant, qui n'envenime pas ses plaies mais les guérit, car derrière le corps il voit l'âme et s'il secourt celui-là, c'est pour mieux atteindre celle-ci.

Seul enfin il préserve des erreurs et des faux pas si faciles et si fréquents dans cette voie, car il a, pour se guider, les directions de l'Église. Le catholicisme — on l'a démontré — possède une doctrine sociale tirée de l'Évangile

et que les Souverains Pontifes appliquent aux conditions de leur époque. Celui qui en suit les enseignements évite les écueils où d'autres, même bien intentionnés, vont sombrer.

Mais cette union au Christ, cette vie pleine et intime en Lui, d'où germe l'esprit surnaturel, comment la réaliser ? Par l'état de grâce qui en est la base, le fond ; par la prière, la méditation, la retraite fermée qui l'entretiennent ; par la communion fréquente surtout qui l'augmente et le vivifie.

On rapporte que le paquebot qui amenait au Congrès eucharistique de Montréal un groupe de catholiques français fut le théâtre d'un spectacle émouvant. Quelques-uns d'entre eux voulurent que leur dernière nuit de voyage fût une nuit d'adoration, comme une « préface religieuse » aux journées d'apostolat qu'ils allaient vivre en terre canadienne. Et c'est sous le regard du Christ, confondus en Lui, qu'ils se préparèrent à semer tant de paroles ardentes, génératrices de foi et de piété.

Ainsi doivent agir les vrais ouvriers des reconstructions sociales. Que leur vie soit vraiment surnaturelle. Que leurs journées commencent à la Table sainte, dans la communion du Christ. Et alors bienfaisantes seront leurs paroles, fécondes leurs œuvres. Ils réussiront à restaurer l'ordre ébranlé, à refaire sur des bases solides une société nouvelle, heureuse et stable, parce qu'appuyée sur des assises chrétiennes.